



Création d'une Aire Protégée communautaire pour la conservation de l'hippopotame

Pays	Niger
Bénéficiaire	Noé Conservation
Montant total du projet	77 000 €
Montant de la subvention FFEM	50 000 € (65 %)
Partenaires financiers	Fondation N&D (12 000 €) ; SPA (6 000 €) ; APHN+ Noé (9 000 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	11 Octobre 2007

Contexte

Dans la zone sahélienne du Niger, les systèmes d'exploitation agro-sylvo-pastoraux entraînent une érosion préoccupante de la biodiversité. C'est particulièrement le cas pour les grands mammifères tel que l'hippopotame (vulnérable sur la liste rouge de l'IUCN, inscrit à l'annexe II de la CITES). Le projet intervient dans la région d'Ayorou (environ 200 km au Nord-Est de Niamey). Près de 100 hippopotames y sont répartis sur 50km de fleuve. En l'absence totale d'aire protégée, la cohabitation des communautés agropastorales avec l'hippopotame est de plus en plus difficile.

Objectifs

Le projet entend apporter des éléments de réponses à cette érosion de la biodiversité en s'intéressant particulièrement à la conservation de la population restante d'hippopotames sur le fleuve Niger et a pour objectif de lutter contre la disparition de l'hippopotame en facilitant sa cohabitation avec l'homme.

Principales activités

- La mise en place d'un soutien scientifique et technique pour le suivi écologique de l'espèce ;
- La restauration de l'habitat naturel de l'hippopotame ;
- La mise en place de structures de protection pour les cultures fréquemment détruites ;
- Le développement d'activités alternatives de type écotourisme (la région d'Ayorou est à 200 km de Niamey et le taux de remplissage du petit camp actuel est de 80% le week-end) ;
- La sensibilisation des populations à la valeur écologique de l'hippopotame ;
- La mise en place d'une aire protégée communautaire.

Pour en savoir plus
www.ffem.fr